

ANNEXE « J »

PORTRAIT DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

(secteurs de la formation générale des jeunes et de la formation générale des adultes)

Fonctions et responsabilités de l'enseignante ou l'enseignant associé qui accueille un stagiaire

- se rend disponible à l'accompagnement en lui assurant le soutien pédagogique et la relation d'aide nécessaires;
- l'initie au savoir pratique enseignant (Savoir- être et Savoir- faire);
- participe à l'évaluation de ses compétences professionnelles;
- effectue les rétroactions en lien avec la nature et les objectifs du stage;
- manifeste un agir réflexif de sa pratique et l'incite à le faire;
- l'initie à la culture organisationnelle de l'école ou du centre;
- collabore avec la personne superviseure;
- est accessible et disponible à l'école ou au centre lors des périodes de prise en charge :
 - ★ l'enseignante ou l'enseignant est responsable de son groupe en tout temps.
 - ★ en cas d'absence, la direction est responsable de la classe.

Profil de l'enseignante ou l'enseignant associé

- avoir choisi d'être enseignante ou enseignant associé;
- avoir un poste régulier à temps plein depuis au moins trois (3) ans*;
- être reconnu par la direction pour ses compétences professionnelles et ses compétences à accompagner :
 - ★ en favorisant l'innovation didactique et pédagogique;
 - ★ en étant capable d'observation, d'analyse et de réflexion critique sur sa pratique professionnelle;
 - ★ en démontrant une bonne connaissance du PFEQ;
 - ★ en faisant preuve d'un agir éthique;

* Cette exigence ne s'applique pas à la formation générale des adultes.

LE JUMELAGE AVEC UNE ENSEIGNANTE OU UN ENSEIGNANT AYANT REÇU LA FORMATION SERA PRIORISÉ.

PORTRAIT DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

(secteur de la formation professionnelle)

Fonctions et responsabilités de l'enseignante ou l'enseignant associé qui accueille un stagiaire

- se rend disponible à l'accompagnement en lui assurant le soutien pédagogique et la relation d'aide nécessaires;
- l'initie au savoir pratique enseignant (Savoir- être et Savoir- faire);
- participe à l'évaluation de ses compétences professionnelles;
- effectue les rétroactions en lien avec la nature et les objectifs du stage;
- manifeste un agir réflexif de sa pratique et l'incite à le faire;
- l'initie à la culture organisationnelle du centre;
- collabore avec la personne superviseure;
- est accessible et disponible au centre lors des périodes de prise en charge¹:
 - ★ l'enseignante ou l'enseignant associé est responsable de son groupe en tout temps.
 - ★ en cas d'absence, la direction est responsable de la classe.

Profil de l'enseignante ou l'enseignant associé

- avoir choisi d'être enseignante ou enseignant associé;
- avoir été proposé par le stagiaire, s'il y a lieu;
- enseigner dans le même programme d'études que le stagiaire;²
- avoir un brevet d'enseignement ou une licence et au moins cinq (5) ans d'ancienneté;³
- être reconnu par la direction pour ses compétences professionnelles et ses compétences à accompagner :
 - ★ en favorisant l'innovation didactique et pédagogique;
 - ★ en étant capable d'observation, d'analyse et de réflexion critique sur sa pratique professionnelle;
 - ★ en démontrant une bonne connaissance de l'approche par compétences des programmes d'études en formation professionnelle;
 - ★ en faisant preuve d'un agir éthique;

¹ S'applique seulement dans les cas où la ou le stagiaire n'est pas à l'emploi du centre

² Considérant qu'il peut parfois être difficile de répondre à cette exigence, il est convenu qu'une personne enseignant dans un même secteur de formation pourrait agir à titre d'enseignante ou d'enseignant associé. Exceptionnellement, tout autre enseignante ou enseignant répondant aux autres critères pourrait agir en tant qu'enseignante ou enseignant associé.

³ Considérant qu'il peut parfois être difficile de répondre à cette exigence, il est convenu qu'une enseignante ou un enseignant ayant moins de cinq (5) années d'expérience peut aussi être enseignante ou enseignant associé. Exceptionnellement, tout autre enseignante ou enseignant répondant aux autres critères pourrait agir en tant qu'enseignante ou enseignant associé.